

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2016

LUTTE CONTRE RECOURS MÈRE PORTEUSE - (N° 2706)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL12

présenté par
Mme Boyer, rapporteure

ARTICLE 4

Substituer à la date:

« 1^{er} mai 2015 »

la date:

« 31 décembre 2016 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement actualise la date limite de remise du rapport par le Gouvernement au Parlement.